

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 11

PDF erstellt am: **07.03.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE.

Statistique forestière de la Lettonie et activité du Département des forêts, du 1^{er} avril 1934 au 31 mars 1935. — Un vol. in-8^o, de 207 pages. Riga, 1936.

Cette publication, sur la statistique forestière de la Lettonie, s'achève par un résumé en langue française, de 11 pages. Et dans les nombreuses tabelles du texte, en langue finnoise, tous les titres et autres indications sont traduits en français. Les différentes données qu'elle contient sont donc accessibles au lecteur de langue française. Nous en retiendrons surtout quelques indications statistiques, permettant de se faire une idée approximative des conditions de boisement de ce pays.

La *superficie forestière* totale de la Lettonie est de 1.820.000 ha (1924), soit 27,7 % de l'étendue totale, ce qui équivaut à une moyenne de 1,11 ha de forêts par habitant (Suisse: 0,24 ha).

Une des particularités de la Lettonie forestière, c'est la très forte proportion des forêts domaniales. En effet, l'Etat ne possède pas moins de 84,5 % de l'étendue boisée totale (communes: 1,5 %). C'est probablement le pays qui, à cet égard, vient en tête. Il en résulte que l'Etat a la possibilité de déployer, dans le domaine de la sylviculture appliquée, la politique qui convient le mieux à l'économie du pays.

Relevons maintenant quelques indications statistiques sur la composition et l'administration de ces 1.385.000 ha de forêts domaniales.

Les *essences* y sont représentées comme suit :

pin sylvestre	53 %,	tremble	4 %,
sapins	24 »	aune noir	3 »
bouleau	15 »	autres essences	1 »

De l'étendue totale, 100.000 ha n'étaient pas encore aménagés, au 1^{er} avril 1935.

Le volume exploité, en 1935, a été de 4,3 m³ par ha (bois de construction 56,8 %; bois de feu 41,1 %; souches et brindilles 2,1 %). Le tremble a fourni, pour la fabrication d'allumettes, 800.000 m³.

De ce volume des bois abattus, 2.377.000 m³ (38 %) furent exportés à l'étranger; pas moins de 654.000 m³ ont servi à la reconstruction de fermes détruites pendant la guerre et à la création de fermes, établies en vertu de la réforme agraire.

Au chapitre «Dégâts et dommages causés aux forêts», il est dit que les plus importants ont été provoqués par les incendies, dont les pineraies ont eu à souffrir surtout. Pour lutter contre le fléau, il a été établi jusqu'ici 93 tours d'observation et 408 km de garde-feux. Parmi les insectes, les plus redoutables sont le hanneton et l'hylobe du pin.

Notons, enfin, que le personnel supérieur de l'administration forestière est formé à la faculté de sylviculture de l'université de Lettonie (durée des études : 4½ ans), tandis que le personnel subalterne reçoit son instruction dans les écoles de sylviculture de Cirava et de Rainkums (durée des études : 2 ans). Au programme de ces deux écoles sont prévus des cours complémentaires, pour les différents services du corps des préposés.

Toutes les forêts de la république de Lettonie sont sous la surveillance du Département des forêts, rattaché au Ministère de l'agriculture.

H. Badoux.